

## Les plantations d'arbres et de haies



Le paysage se compose fortement par les plantations que nous pouvons être amenés à y faire ou non qu'il s'agisse de forêts, de parcs, de jardins, de haies, d'arbres solitaires ou bien encore de cultures.

Il est certain que la végétalisation des espaces, notamment nouvellement, construits est une très bonne chose pour l'intégration des bâtiments et pour le cadre de vie. En effet, si par avant les plantations ont souvent été réalisées pour des questions vivrières (fruitiers...) ou climatiques (protection contre le vent..), des aménagements sont très rapidement apparus aux visées tant esthétiques qu'intellectuelles.

Il était alors question de domestiquer la nature pour avoir autour de soi sa propre représentation du monde. Les jardins à la française ou les jardins anglais correspondent à ce titre à deux cultures sociétales différentes, l'une cherchant un ordre formalisé indiquant un contrôle fort sur l'environnement et l'autre une gestion plus informelle - mais toujours organisée- de l'espace.

Cet intérêt pour les parcs et jardins ainsi que les arbres présents en forêts ou de manière plus organisés en ville (avenues, cimetières...) a été très étudié par le botaniste Henri Gadeau de Kerville.

Ainsi, certains sites classés de l'Eure s'attachent à la préservation d'arbres solitaires (If dans le cimetière de Saint Pierre de Cernières, cèdre du Liban à Saint Ouen de Thouberville, marronniers à Brionne), d'allées plantées (de platanes à Vernon par exemple depuis 1932), ou de parcs entiers pour leur intérêt au titre de l'histoire des jardins en France (Domaine de Chennebrun, Champ de Bataille, Harcourt, parc du château à Fontaine la Sorêt).



Si les plantations remarquables ont perduré jusqu'à aujourd'hui, il est certain que la multiplication des constructions disposant d'un terrain aménageable conduit à une évolution dans les pratiques paysagères. Le paysage du quotidien n'est plus uniquement le fait d'un côté des agriculteurs et de l'autre côté des propriétaires de belles demeures. Tous et toutes aujourd'hui peuvent planter et composer notre propre vision du monde dans notre jardin.

Ainsi, il est indispensable de parler des plantations lorsque l'on parle des constructions. Ajoutons ici que si certains espaces sont totalement exempts de végétation, il doit s'agir d'une conception minérale du projet et donc organisée mais non de la prééminence d'un souhait de ne « plus avoir à s'embêter avec des feuilles » car, certes, qui dit végétation dit entretien.



Mais rien ne vaut un bel arbre à côté d'une habitation pour agrémenter un espace de vie. Les espèces suivantes sont intéressantes à planter : frêne, hêtre, érable, chêne, if... ou bien assemblées en ligne pour mettre en valeur un espace public.

Certains arbres peuvent également être plantés avec parcimonie comme les araucarias, les saules et d'autres sont plutôt à éviter comme les palmiers ou sapins (car même s'il

existe des forêts de sapins dans l'Eure, il s'agit de plantations relativement récentes et qui ponctuent certaines crêtes de leur cime « pointue ») ou autres espèces très exogènes. D'autres encore existent dans le paysage sous leur forme exploitée économiquement comme les peupliers en fond de vallée. À ce titre, il est souvent préférable de planter des bouleaux plus graciles aux peupliers qui, arrivés à maturité, deviennent très prégnants dans le paysage.

Notons également que certains secteurs du département sont dits de bocagers et qu'il



est alors très intéressant de poursuivre le travail engagé il y a de cela plusieurs siècles en terme de gestion de l'espace avec la plantation de haies vives larges et touffues où les arbres ne sont pas taillés (à la différence d'une haie basse) et qui peuvent être composées de noisetier, houx, aubépine, charme, chèvrefeuille...



Les arbres fruitiers comme les pommiers, pruniers, cerisiers, cognassiers... sont également à remettre à l'honneur selon un plan régulier.